

MÉTALLOS @ l'oeuvre

La revue du Syndicat des Métallos

octobre 2019



**PLATE-FORME
ÉLECTORALE
FTQ**

Tom Conway

Nouveau président international
des Métallos

PM #40006737

Métallos@l'œuvre
octobre 2019

Publication officielle du Syndicat des Métallos

Thomas M. Conway	président international
Ken Neumann	directeur national
Stephen Hunt	directeur du District 3
Alain Croteau	directeur du District 5
Marty Warren	directeur du District 6
John Shin	secrétaire-trésorier international
David McCall	vice-président (Administration)
Fred Redmond	vice-président (Relations humaines)
Roxanne Brown	vice-présidente internationale hors-cadre
Leeann Foster	vice-présidente internationale



Les directeurs du Syndicat des Métallos au Canada : Marty Warren, Ken Neumann, Alain Croteau, Stephen Hunt

Bob Gallagher, rédacteur et chef de service
Shannon Devine, David Cantatore, Clairandrée Cauchy,
Dominique Fontaine, Kim Hume, Daniel Mallette,
Denis St. Pierre, Pat Van Horne, Scott Weaver, Brad West
corédacteurs/ corédactrices
Lesley Stodart, graphiste de Métallos@l'œuvre

Adressez toute demande ou tout article pour le magazine
Métallos@l'œuvre au : Syndicat des Métallos
Service des communications du Bureau national des Métallos
info@metallos.ca
Traduction : Louise Scott

www.metallos.ca



Rejoignez-vous à notre communauté en ligne de militants!

Imprimé sur du papier certifié par le Syndicat des Métallos.

En page couverture : Thomas M. Conway, nouveau président international du Syndicat des Métallos, et Ken Neumann, directeur national pour le Canada, au bureaux internationaux des Métallos à Pittsburgh.

Photo : Scott Weaver



Convention de la Poste-publications n° 40006737

Retourner toute correspondance ne pouvant être

livrée au Canada au :

Service des communications du Bureau national des Métallos
234, av. Eglinton Est, 8^e étage, Toronto, (Ontario) M4P 1K7



Les Métallos accueillent luttent pour un gouvern

C'est avec fierté que j'ai assisté à une cérémonie historique le 15 juillet dernier à Pittsburgh lors de l'assermentation de Thomas M. Conway à titre de huitième président international de notre grand syndicat.

Ayant assumé la vice-présidence de notre syndicat pendant 14 ans, Tom est un leader qualifié et un champion pour nos membres et les travailleurs partout. Je sais que Tom est le président dont les Métallos ont besoin pour diriger notre syndicat à l'avenir.

La transition des dirigeants en juillet était douce-amère, car elle soulignait le départ à la retraite de deux grands dirigeants ouvriers internationaux, Leo W. Gerard et Carol Landry. Leo, notre président international depuis 18 ans, et Carol, la première femme à siéger comme vice-présidente internationale, ont été des guides, des visionnaires et des sources d'inspiration remarquables pour notre syndicat.



Un nouveau président, un mouvement progressiste

Les élections sont importantes

Même si Leo et Carol ont pris leur retraite, ils vont aller voter le 21 octobre lors des élections fédérales canadiennes. Pourquoi? Parce que les Métallos comprennent l'importance des élections et de nos votes.

Nos membres partout au pays ont besoin d'un leadership politique en leur faveur, d'un parti qui défendra nos emplois et agira concrètement sur des enjeux critiques pour notre syndicat, nos familles et nos collectivités.

Depuis trop longtemps, nous avons été trahis par des partis et des responsables politiques promettant pendant les campagnes électorales de défendre les travailleurs et la classe moyenne, mais qui abandonnent leurs promesses par la suite pour servir les intérêts des entreprises et de l'élite de notre société.

Pendant ces élections, nos membres peuvent saisir l'occasion d'élire des responsables politiques qui accordent la priorité aux travailleurs. Nous pouvons choisir des politiques progressistes qui respectent les syndicats et protègent le droit à la négociation collective, qui mettent fin au vol des pensions lors de faillites d'entreprises et garantissent la sécurité de la retraite à tous, qui planifient sérieusement d'investir dans de bons emplois et de bâtir une économie plus durable.

Il s'agit des principes que les Métallos défendent depuis toujours afin d'établir une classe moyenne et des collectivités solides. Donc, au cours de ces élections, ne nous laissons pas duper. Votons pour nos principes et un avenir meilleur.

Les Métallos savent que notre militantisme politique mène à des résultats concrets. Faisons un choix progressiste et efforçons-nous d'élire un gouvernement qui œuvre en faveur des travailleurs, des familles et de nos collectivités.

Je demande à tous les Métallos de s'impliquer dans cette campagne électorale, d'appuyer les candidats progressistes dans leurs circonscriptions et d'aller voter le 21 octobre.

Solidairement,
Le directeur national,
Syndicat des Métallos


Ken Neumann

Élections fédérales

Plate-forme électorale FTQ
p. 4-7



CNESST dénoncé

Iniquité en matière de prévention
p. 9



Recyclage du verre

Toujours pas de consigne
p. 10



Grève rapide

Les membres se font respecter
p. 12



Nouveau président

Tom Conway prend les rênes
p. 13



Nos héros

Hommage à Leo Gerard
et Carol Landry
p. 14



Droits, dignes et solidaires

Fin du lockout chez ABI
p. 16



Édit formel

Solidarité intersyndicale en C.-B.
p. 19



Lockout honteux

Glencore s'attaque
à la santé et la sécurité
p. 20



Mettons fin au carnage

La campagne va de l'avant
p. 21



Trahison libérale

Échec sur l'ombudsman indépendant
p. 22



Appel à la justice

L'enquête exige des mesures
p. 23



Améliorer la vie des travailleuses et travailleurs

À L'OCCASION DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES, le mouvement syndical québécois réuni sous le chapeau de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec présente aux différents partis une plate-forme électorale comportant sept revendications pour améliorer la vie des travailleurs et travailleuses. Ces derniers sont appelés à se positionner sur ces différentes revendications lors des élections. La centrale et ses syndicats affiliés, dont le Syndicat des Métallos, invitent les membres à voter localement en faveur des candidats dont les positions reflètent le plus les valeurs syndicales.

Instaurer une assurance médicaments universelle et publique

Le régime à deux vitesses d'assurance médicaments québécois est un échec. Les régimes privés d'assurance coûtent de plus en plus cher et grugent les augmentations salariales de nombreux travailleurs et travailleuses. La fragmentation des différents régimes empêche de plus de faire des économies d'échelle et nuit au pouvoir de négociations avec les compagnies pharmaceutiques. Les régimes privés d'assurance médicaments s'avèrent par ailleurs très coûteux pour les travailleurs à temps partiel et à statut précaire.

La FTQ demande de modifier la Loi canadienne sur la santé pour y inclure les médicaments. Cela obligerait le Québec à mettre sur pied son propre régime public et universel d'assurance médicaments. Par la même occasion, le mouvement syndical demande que le Québec puisse exercer son droit de retrait avec pleine compensation s'il met en place un régime équivalent ou supérieur au régime pan-canadien.

Du même souffle, le mouvement syndical réclame un meilleur financement fédéral du système de santé, alors que les transferts en santé versé aux provinces diminuent. En effet la contribution fédérale aux dépenses québécoises



en santé devrait passer de 23% en 2017-2018 à seulement 20,4% en 2026-2027, selon les données présentées dans le dernier budget québécois.

Un seul régime public d'assurance médicaments permettrait une meilleure couverture de tous les Québécois. Le Canada est le seul pays de l'OCDE dont le système de santé public n'inclut pas une couverture universelle pour les médicaments d'ordonnance. Avec un régime entièrement public d'assurance médicaments, le Québec économiserait de 1 à 3 milliards de dollars annuellement.

Alors que les médicaments font partie intégrante du système de santé, l'assurance médicaments publique et universelle est la pièce manquante du filet social québécois.

Jeter les bases d'une transition juste



La marche pour le climat a rassemblé des dizaines de milliers de personnes à Montréal en novembre 2018.

Devant le réchauffement climatique, le Canada doit jeter les bases d'une transition juste vers une économie plus verte. La FTQ et ses affiliés demandent donc aux partis de s'engager à investir dans le développement et l'électrification des infrastructures de transport collectif. On demande également d'accompagner et de soutenir les secteurs les plus dépendants des énergies fossiles pour réduire leur consommation d'énergie et adopter des pratiques

énergétiquement plus efficaces qui recourent davantage à des énergies propres.

Les industries qui se modernisent pour limiter leur empreinte écologique ont plus de chance de perdurer au fil du temps. Il est dans l'intérêt des travailleurs et du maintien de leurs emplois à long terme de favoriser des pratiques qui réduiront réellement la production de GES. Les gouvernements doivent mettre l'épaule à la roue pour inciter les entreprises à aller dans ce sens.

Protéger les industries culturelles et médiatiques contre la concurrence déloyale des multinationales de l'Internet

Le monde des médias est en crise. Les géants du web que sont Google et Facebook captent à eux seuls 80% des revenus publicitaires sur Internet. Cela se traduit par une baisse de revenus publicitaires radicale pour la presse écrite. La production audiovisuelle canadienne souffre également d'une diminution des redevances versées par les cablodistributeurs.

Les entreprises de diffusion de contenu devraient être soumises à la réglementation du CRTC, notamment quant à des exigences de production canadienne et francophone.

Des mesures doivent également être prises pour taxer les géants du numérique comme Netflix, Facebook, Google et soutenir la production d'information par de vrais journalistes.

L'information produite par des journalistes doit être considérée comme un bien public et un droit démocratique. Des solutions doivent être mises de l'avant pour assurer l'avenir des sources d'informations locales et régionales.

Finalement, le gouvernement doit réglementer plus fortement la protection des données personnelles.

Contribuer à notre développement économique par une stratégie canadienne de l'aérospatiale

L'industrie aérospatiale basée principalement au Québec représente 40 700 emplois dans 193 entreprises. Ce secteur est menacé par la concurrence de pays comme la Chine et la pénurie

de main-d'œuvre spécialisée. Une stratégie canadienne visant spécifiquement le Québec aiderait à relever les défis qui se présentent.

Moderniser les lois fédérales pour protéger les travailleurs et travailleuses



- ✓ Instaurer un retrait préventif de la travailleuse enceinte dans les milieux de travail sous juridiction fédérale. Alors qu'une travailleuse est indemnisée au Québec à 90% de son salaire, elle n'a droit qu'à un congé non rémunéré sous juridiction fédérale.
- ✓ Créer des dispositions anti-briseurs de grève dans les milieux de travail sous juridiction fédérale. De telles dispositions, certes imparfaites, existent dans le Code du travail au Québec depuis 1977.
- ✓ Protéger les régimes de retraite en cas de faillite d'entreprise pour l'ensemble des travailleurs et retraités. Cela nécessite des modifications législatives à la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies et à

la Loi sur la faillite et l'insolvabilité pour accorder aux déficits des caisses de retraite une priorité sur les autres créances de l'entreprise. Pour l'heure, les retraités et les travailleurs sont en bout de liste des créanciers, derrière les municipalités et même les commissions scolaires.

- ✓ Interdire les clauses de disparité de traitement dans les milieux de travail sous juridiction fédérale. Ces clauses ont un effet discriminatoire sur les nouveaux employés, généralement plus jeunes, qui se voient octroyer de moins bonnes conditions de travail qu'aux autres salariés. Le Québec a interdit les disparités de traitement pour les salaires en 1999 et en 2018 pour les assurances ainsi que les régimes de retraite.

Lutter contre les paradis fiscaux

L'évasion fiscale prive les services publics de ressources importantes. Le gouvernement doit se donner les moyens de lutter contre les paradis fiscaux. Pour ce faire, il devrait notamment rendre l'évitement fiscal criminel, instaurer une taxe sur les profits détournés vers les paradis fiscaux et mettre en place un impôt sur les profits générés par les géants de l'économie numérique.



Améliorer le programme d'assurance-emploi

Le régime d'assurance-emploi a connu une détérioration importante depuis 30 ans. Une réforme s'impose. Voici plusieurs améliorations demandées par le mouvement syndical :

- ✓ Le régime devrait être beaucoup plus accessible : les chômeurs devraient avoir accès aux prestations après 420 heures ou 12 semaines de travail assurables, selon le premier critère atteint. La définition d'une semaine de travail devrait par ailleurs être revue, pour permettre de couvrir les travailleurs à temps partiel. Ces modifications permettraient aussi une meilleure couverture des travailleurs saisonniers.
- ✓ Les prestations devraient être calculées sur la base des 12 meilleures semaines de travail au cours de la période de référence pour mieux couvrir les travailleurs qui occupent des emplois intermittents, temporaires ou à temps partiel. De plus, la durée des prestations ne devrait plus varier en fonction du taux de chômage régional.
- ✓ En cas de conflit collectif de travail (grève ou lockout), la période de référence devrait être étendue pour qu'une personne qui ne peut reprendre le travail à la suite d'un conflit puisse avoir accès aux prestations d'assurance-emploi. De plus, le conflit de travail devrait être considéré comme terminé dès la signature d'une nouvelle convention collective et non seulement lorsque 85% des personnes sont revenues au travail. De plus, l'admissibilité aux prestations spéciales (maladie ou pour une personne qui soigne un proche) devrait être maintenue malgré le déclenchement d'un conflit de travail.
- ✓ Prolonger la période de prestations maladies à 35 semaines (15 semaines actuellement).
- ✓ Rehausser le maximum de revenu assurable à 74 300 \$ (contre 53 100 \$ actuellement) et faire monter le pourcentage de remplacement de revenu de 55% à au moins 60%.

Guide de vote : Élections 2019

PENDANT LES ÉLECTIONS, les Métallos mobilisent nos membres afin qu'ils s'impliquent et qu'ils votent, défendent nos enjeux et élisent des responsables politiques qui protègent les travailleuses et travailleurs.

Vote par anticipation

Si possible, évitez l'attente et votez tôt. Les bureaux de vote par anticipation ne sont pas très occupés et certains sont ouverts les fins de semaine. Trouvez les dates et bureaux de vote par anticipation sur le site d'Élections Canada (www.elections.ca).

Apportez une pièce d'identification

Vous pouvez vous inscrire ou confirmer votre inscription sur la liste électorale à www.elections.ca.

Lorsque vous allez voter, vous devez présenter une pièce d'identification comportant une photo et vos nom et adresse, comme votre permis de conduire. Ou apportez deux pièces, une comportant votre nom et une autre vos nom et adresse, comme votre carte d'information de l'électeur et un compte d'électricité. La liste des pièces d'identification acceptables figure sur le site d'Élections Canada (www.elections.ca).

Il n'est pas nécessaire d'être inscrit sur la liste électorale pour voter. Vous pouvez apporter des pièces d'identification avec vous au bureau de vote, vous inscrire et voter le jour des élections.

Jour des élections : le lundi 21 octobre

Les bureaux de vote seront ouverts pendant 12 heures le jour des élections, le lundi 21 octobre.

Selon la loi, toute personne admissible doit disposer de trois heures consécutives pour voter le jour des élections. Si vous ne disposez pas de trois heures consécutives en raison de votre horaire de travail, votre employeur doit vous accorder le temps nécessaire pour aller voter.

N'oubliez pas d'apporter des pièces d'identification lorsque vous irez voter.

Appuyez une campagne dans votre localité

Les Métallos sont reconnus pour leur militantisme en faveur des partis et candidats progressistes. Bien que les syndicats ne puissent plus faire de dons directement aux partis politiques fédéraux, nous encourageons nos membres à se porter bénévoles et à s'impliquer. Amenez un ami ou un collègue avec vous et collaborez à une campagne dans votre localité.

✓ Insérez de l'information sur les enjeux électoraux dans vos bulletins d'information, courriels, site Web et page Facebook.

✓ Parlez à vos amis et aux membres de votre famille de la possibilité de voter pour améliorer la vie des travailleuses et travailleurs.

✓ Allez voter! ■



Le vérificateur blâme sévèrement la CNESST *Iniquité marquée en matière de prévention*

LE DERNIER RAPPORT du Vérificateur général du Québec sert une sévère critique à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et dénonce l'«iniquité marquée entre les travailleurs quant à la prise en charge de la prévention en santé et en sécurité dans leur milieu de travail.»

À la base de cette volée de bois vert, on retrouve l'échec de la CNESST à assurer la modernisation du régime québécois de santé et de sécurité du travail, notamment en matière de prévention. En effet, le rapport révèle que seulement 11,6% des travailleurs sont visés par toutes les mesures de prévention prévues dans la loi, soit le comité de santé et de sécurité, le représentant à la prévention, le programme de prévention et le programme de santé spécifique à l'établissement.

À l'entrée en vigueur de la loi, il y a de cela 40 ans, il était prévu que les mesures soient implantées en premier lieu dans des milieux de travail dits «prioritaires», tels les

mines, les usines de fabrication et de transformation métallique, les industries chimiques, du bois, du caoutchouc, les usines de fabrication d'équipements de transport, etc. La réglementation devait ensuite être adoptée graduellement pour les autres secteurs, jusqu'à couvrir l'ensemble des milieux de travail.

Le hic? La réglementation n'a toujours pas été promulguée pour l'ensemble des milieux de travail. Selon le Vérificateur général, la CNESST ne joue «pas pleinement son rôle d'agent de changement quant à la modernisation du régime en ce qui concerne la prévention en santé et sécurité du travail».

Ainsi, 67,2% des lésions professionnelles surviennent dans des milieux de travail qui ne sont pas couverts par les quatre mesures de prévention prévues dans la loi.

Le rapport dénonce par ailleurs le peu d'emphase mise par la CNESST sur la prévention dans son plan d'action et dans son budget.

Le mode de tarification du régime

est également placé sous l'œil du Vérificateur général. Ce dernier s'interroge sur la possibilité que des employeurs bénéficient de taux avantageux sans pour autant effectuer de réelle prévention dans leur milieu de travail. On déplore aussi le peu d'incitatif à la prévention pour les petites entreprises.

Finalement, le Service d'inspection de la CNESST fait lui aussi l'objet de critiques : délais trop longs, manque d'inspecteurs, manque de formation des inspecteurs, difficulté à identifier les risques et, plus particulièrement, ceux reliés à la santé psychologique et aux troubles musculosquelettiques.

«La CNESST guide peu ses inspecteurs relativement à l'évaluation de la prise en charge de la santé et de la sécurité dans les milieux de travail, et des améliorations dans le processus d'inspection tardent à être implantées. Cela nuit à la cohérence et à l'efficacité des inspections», peut-on y lire. Le ministre du Travail a indiqué son intention de procéder à une modernisation du régime de santé et sécurité. ■

POUR UNE CONSIGNE SUR LE VERRE

LES ASTRES SEMBLAIENT s'aligner cet été lors de la Commission parlementaire sur le recyclage du verre pour que le Québec instaure enfin une consigne sur le verre et que le verre puisse être réellement recyclé afin de fabriquer du nouveau verre. Même la SAQ avait fait volte-face en se montrant favorable à la consigne... en autant qu'elle n'aie pas à s'en occuper.

Mais coup de théâtre, le matin même du passage de la FTQ, des Métallos et du SCFP en commission parlementaire le 15 août, on pouvait lire dans un journal les déclarations du ministre qui excluait la SAQ et les commerçants de l'équation, disant plutôt miser sur des dépôts volontaires pour amasser le verre.

«C'est insultant pour les gens qui sont passés en commission parlementaire, pour les députés. [...] Cette semaine, des gens sont venus expliquer qu'ailleurs dans le monde il n'y en avait pas de problème, les dépôts se faisaient dans les grandes surfaces, avec des 'gobeuses' et il n'y avait pratiquement de verre retourné chez les petits détaillants», a lâché le coordonnateur des Métallos pour la région de Montréal, Pierre Arseneau, lors de son intervention en commission parlementaire.

La FTQ et ses deux syndicats affiliés ont plaidé pour une consigne sur les bouteilles de vin et pour un rôle central de la SAQ dans la collecte. «On a une société d'État qui a toute l'infrastructure nécessaire pour accomplir de façon convenable ce travail-là. On fait travailler des gens dans la seule fonderie de verre au Québec et on contribue à la diminution de GES. C'est gagnant-gagnant. Tout le monde est au diapason dans la société, il faudrait que les députés et le gouvernement le soient également», a fait valoir le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux.

Le président du SCFP, Denis Bolduc, a renchéri en rappelant que les camions de livraison de la SAQ reviennent vides aux entrepôts, après avoir livré leurs bouteilles dans les succursales. «C'est possible avec la SAQ et ce serait intéressant que le ministre fasse une réflexion sérieuse à cet égard», a-t-il affirmé.

Une usine qui traverse les époques

Pour l'heure l'usine d'Owens Illinois à Pointe-Saint-Charles, qui emploie 360 Métallos, doit s'approvisionner en verre recyclé provenant des systèmes de consigne des autres provinces canadiennes, faute de verre recyclé de

SIGNE VERRE

qualité provenant de la collecte sélective au Québec. Pourtant, 72% du verre consommé au Québec se retrouve dans les dépotoirs. «Il y a tout un gisement de verre qui n'est pas exploité, qui pourrait servir à fabriquer du nouveau verre», explique Pierre Arseneau.

Or, l'usine d'Owens Illinois ne demande qu'à s'approvisionner au Québec si on peut y trouver du verre de qualité et même à augmenter de façon importante la quantité de verre recyclé. Lorsque la proportion de verre recyclé augmente dans les recettes, cela a pour effet de réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre de l'usine, puisque les fours ont moins besoins d'être chauffés et que moins de gaz carbonique est libéré lors de la réaction chimique. «Les usines d'un même groupe sont en compétition les unes avec les autres. On a déjà fait la bataille il y a une vingtaine d'années pour de nouveaux investissements chez OI. Si l'usine de Montréal demeure celle où l'approvisionnement en verre recyclé est le plus laborieux, on craint que ça mette en péril l'avenir des emplois à long terme. Une usine qui se modernise, qui est plus performante et moins polluante, c'est une usine qui va survivre au fil du temps», explique Pierre Arseneau. ■

Préjudice esthétique reconnu

EST-CE QU'UNE TRAVAILLEUSE dont le visage est en partie paralysé à la suite d'un accident de travail subit un préjudice esthétique? Les Métallos ont mené cette bataille pour faire reconnaître le préjudice subi par une préposée aux bénéficiaires qui était à l'emploi de la résidence Les Jardins de Montarville (section locale 7625).

La travailleuse avait été agressé gravement par un patient à la résidence Les Jardins de Montarville. En mars 2015, un patient l'avait soudainement prise à la gorge, la soulevant de terre et lui fracturant la mâchoire, provoquant une paralysie faciale permanente. En janvier 2017, à la suite de multiples chirurgies, injections et traitements qui ont finalement échoué, son état est demeuré stable et sa lésion a été consolidée; elle a pu reprendre son travail.

Au moment de déterminer l'atteinte et les séquelles permanentes, l'employeur a contesté l'expertise médicale faite par l'expert de la CNESST.

À ce moment, la travailleuse n'était plus membre du syndicat, mais ce dernier a néanmoins décidé de la représenter dans son combat contre son employeur et la CNESST.

La révision administrative de la CNESST avait revu à la baisse le pourcentage d'atteinte permanente, au motif que la travailleuse pouvait avoir un visage harmonieux sans avoir besoin de sourire et que sa paralysie faciale ne comptait donc pas comme étant un préjudice esthétique. Avec l'aide des Métallos, la travailleuse a contesté cette décision et obtenu gain de cause au Tribunal administratif du travail (TAT). La CNESST a toutefois déposé une demande de révision de la décision sur un aspect technique de calcul du pourcentage d'atteinte permanente. Les Métallos seront à ses côtés jusqu'au bout pour l'assister dans ses démarches. ■

Grève rapide chez Goodyear

LES 23 SYNDIQUÉS des bureaux et des services techniques de Goodyear à Salaberry-de-Valleyfield, membres de la section locale 919L, ont entériné un contrat de travail le 18 juillet après une grève de neuf jours. Le nouveau contrat de travail de 4 ans règle l'ensemble des points majeurs en litiges, notamment l'appauvrissement continu des travailleurs en matière de salaires et de retraite. «Nos membres nous ont soutenus tout au long de ces négociations ardues et cela les a menés à un bon règlement», fait valoir le président de la SL 919L, Éric Chartrand.

Le contrat prévoit des hausses annuelles de 2%, ainsi qu'une prime de signature de 2000 \$ la première année et de 1000 \$ pour la deuxième et la troisième année. «Les membres ont réussi à se faire respecter par leur employeur et fait cesser un appauvrissement généralisé qui durait depuis une décennie», a ajouté le représentant syndical des Métallos, Frank Beaudin.

Le nouveau contrat de travail prévoit aussi une hausse des cotisations au régime de retraite, des améliorations au niveau du régime d'assurance, la bonification des congés de deuil, le maintien de la clause de garantie salariale en cas de fermeture des installations pour la durée de la convention collective ainsi que le règlement de tous les griefs en suspens. ■



Déclenchement d'une grève chez Galvano à Beloeil

LES 35 SYNDIQUÉS de l'usine Galvano à Beloeil, membres de la section locale 9414, ont déclenché une grève le 9 juillet dernier pour exiger leur part des bénéfices de l'entreprise.

Voilà maintenant une quinzaine d'années que le groupe Heico, propriétaire de l'entreprise, exige concession par-dessus concession de la part des syndiqués.

Après des années de compromis pour remettre l'opération sur pied, les syndiqués de l'usine de Galvano ont déclenché une grève pour exiger leur juste part du succès de l'entreprise. «On a fait beaucoup de concessions, sur le régime de retraite, dans la couverture d'assurance, sur les salaires. Là on met notre pied à terre, c'est assez les reculs», fait valoir le président de l'unité syndicale représentant les travailleurs de Galvano, François Noiseux.

En assemblée générale, les syndiqués ont choisi de rejeter les dernières offres patronales et de débrayer dans une proportion de 97%. «C'est une question de respect et d'équité, à la base. Les travailleurs ont mis l'épaule à la roue pour relancer l'entreprise après la faillite de 2004 et 15 ans plus tard, l'entreprise va bien, l'employeur continue de demander des concessions», affirme François Noiseux.

«Les conditions monétaires qu'offre l'employeur ne sont pas selon les attentes des travailleurs, et ne suivent même pas la moyenne de ce qui se donne au Québec», lance le représentant syndical des Métallos, Guy Gaudette. Les négociations achoppent notamment sur un nouvel horaire de travail comportant des quarts de 12 heures, ce que rejettent les membres. ■



Tom Conway

De nouveaux dirigeants, un avenir prometteur

Conway devient le 8^e président international du Syndicat des Métallos

LE 15 JUILLET, lors d'une cérémonie émotive à Pittsburgh, à laquelle ont assisté des membres et dirigeants des Métallos et de nombreux alliés du syndicat, Thomas M. Conway est devenu le huitième président international du Syndicat des Métallos.

Assermenté par son prédécesseur Leo W. Gerard, Tom a promis que le syndicat demeurerait fidèle à ses valeurs et défendrait les droits des travailleurs, les bons emplois et la justice sociale et économique.

«Nous allons progresser. Nous allons faire de la politique. Nous serons actifs», a déclaré Tom pendant la cérémonie qui célébrait les changements à sept des principaux postes directeurs du syndicat.

«Cette équipe fera avancer le syndicat sans problème.»

Tom Conway a servi antérieurement comme vice-président international pendant 14 ans. Il était le négociateur le plus expérimenté du syndicat dans les secteurs de l'acier, de l'aluminium, du pétrole et d'autres industries importantes où travaillent des Métallos. Il a aussi dirigé les efforts du syndicat pour résoudre les questions commerciales touchant ces secteurs.

Tom a grandi dans une famille syndicaliste au New Jersey. Son père était un militant dévoué de l'International Union of Operating Engineers et sa mère travaillait dans une fabrique de brosses où



*Cette équipe
fera avancer
le syndicat.
Nous allons
nous battre.
Nous allons
progresser.*

- Tom Conway
président
international
du Syndicat des
Métallos

Photo : Marc Bédard

elle a formé un syndicat et négocié des conventions collectives.

En 1978, après avoir servi dans les forces aériennes américaines, Tom a travaillé comme mécanicien-monteur chez Bethlehem Steel en Indiana. Laisant temporairement sa jeune famille au New Jersey, dans les trois premiers mois de sa période d'essai, Tom a vécu dans une tente dans un parc public.

Tom est devenu un militant efficace à la SL 6787 des Métallos, remportant d'importantes victoires et préservant des emplois syndiqués malgré les pressions exercées par la sous-traitance et les ralentissements de l'industrie.

Tom s'est joint au personnel

international en 1987, puis a été nommé secrétaire de l'industrie sidérurgique de base du syndicat en 1995. Pendant plus de deux décennies, il a relevé certains des plus grands défis auxquels notre syndicat était confronté sur le front de la négociation collective.

Lorsqu'il a pris les rênes en juillet, Tom a fait le serment de consolider l'héritage de ses prédécesseurs.

«Je ferai tout mon possible pour veiller à ce que nous demeurions un bon syndicat. Nous allons nous battre et continuer de gagner.»

La liste complète des membres du Conseil exécutif international des Métallos est disponible à www.metallos.ca/cei. ■

Leo Gerard :

un héritage extraordinaire

LEO W. GERARD a découvert à un très jeune âge la valeur et l'importance des syndicats.

Dans les années 50, alors qu'il était enfant à Sudbury, ville minière dominée par le géant mondial du nickel Inco Ltd., Leo passait des heures dans l'escalier de la maison familiale à écouter avec fascination son père Wilfred et ses confrères syndiqués «agitateurs» discuter dans une pièce adjacente.

Leo s'est dit stupéfié du fait que les travailleurs devaient risquer leur gagne-pain pour obtenir des améliorations élémentaires à leurs horribles conditions de travail, par exemple, lorsqu'ils ont dû organiser un arrêt de travail afin de forcer l'entreprise à fournir des lunettes de sécurité.

«J'étais étonné d'apprendre qu'ils devaient agir ainsi pour acquérir de l'équipement de travail essentiel. Selon moi, la compagnie devait d'elle-même prendre cette simple mesure afin d'éviter que les travailleurs ne se blessent au travail», se rappelle-t-il.

«J'ai tiré deux leçons importantes de ces heures à les écouter. La première était que la compagnie ne ferait rien à moins d'être forcée d'agir par une action collective, et l'autre que les syndicats constituaient des instruments de justice économique et sociale.»

Les leçons de ces années formatives ont orienté Leo vers une carrière extraordinaire de militan-



tisme syndical pendant cinq décennies, dont 18 ans comme président international du Syndicat des Métallos.

Le départ à la retraite de Leo cet été a consolidé son héritage indéniable à titre d'un des dirigeants syndicaux des plus accomplis et influents de son époque sur la scène internationale.

Selon le directeur canadien des Métallos Ken Neumann, «peu de dirigeants syndicaux peuvent rivaliser avec les réalisations de Leo et son engagement à défendre les bons emplois, les droits des travailleurs et la justice sociale au Canada, aux États-Unis et dans le monde».

Leo Gerard a commencé sa carrière à l'âge de 18 ans à la minière d'Inco à Sudbury. Sa façon directe de défendre ses collègues lui a valu d'être élu à son premier poste syndical, comme délégué de la SL 6500 des Métallos.

Le syndicat a embauché Leo

en 1977 comme représentant syndical et, quelques années après, il commençait son ascension aux postes élus du syndicat : directeur du District 6, directeur national canadien, secrétaire-trésorier international et finalement, en 2001, septième président international.

Leo Gerard est le deuxième Métallo canadien à avoir dirigé le syndicat international, suivant dans les traces de son mentor Lynn Williams, qui a servi comme président international de 1983 à 1994.

Leo s'est fait le champion pour les travailleurs à Washington (D.C.) et à Ottawa, défendant de manière constante, forte et crédible les Métallos et leurs emplois, leurs familles et leurs collectivités.

Sous la direction de Leo, les Métallos ont créé le premier syndicat mondial, Workers Uniting, et forgé plusieurs autres alliances syndicales dans le monde.

suite à la page suivante

Carol Landry :

une Femme d'acier avant-gardiste

En 2008, la Métallo canadienne Carol Landry a marqué l'histoire, devenant la première femme à siéger au Conseil exécutif international du Syndicat des Métallos.

Dans les 11 années qui ont suivi, les compétences en leadership et le bilan des réalisations de Carol ont suscité l'inspiration à l'échelle du syndicat, notamment chez les femmes et la Prochaine génération.

En 1987, Carol s'est jointe à la SL 7619 des Métallos chez Highland Valley Copper en Colombie-Britannique, démontrant rapidement son courage dans ce lieu de travail à majorité masculine. La seule femme à faire partie du comité de négociation de sa section locale pendant une grève de 107 jours, Carol a collaboré à la conclusion d'un règlement garantissant aux femmes l'égalité en matière de salaires et d'occasions d'emplois.



Carol a gravi les échelons syndicaux, devenant présidente de sa section locale, puis représentante syndicale en 1999. Elle a agi comme coordonnatrice de l'éducation du District 3, leader des Femmes d'acier et adjointe au directeur du District 3 Stephen Hunt avant d'accéder au Conseil exécutif international.

En tant que vice-présidente internationale, Carol a dirigé les secteurs nucléaire et chimique du syndicat et servi à titre de

coprésidente du programme de la Prochaine génération et de vice-présidente du syndicat mondial IndustriALL.

Durant sa carrière, Carol a instauré des programmes encourageant les femmes à jouer des rôles prépondérants au sein du syndicat. Suivant sa retraite le 15 juillet, le Conseil exécutif international a nommé deux Femmes d'acier comme vice-présidentes, Roxanne Brown et Leann Foster. ■



suite de la page précédente

Leo a quitté ses fonctions de président international le 15 juillet. C'est Thomas M. Conway, vice-président international du syndicat depuis 14 ans, qui lui succède.

Sous la gouvernance de Tom Conway, le syndicat sera en mesure de maintenir sa réputation inégalée de défenseur des

membres, des collectivités et de la justice économique et sociale au nom des travailleurs du monde entier, a soutenu Leo Gerard.

«En luttant ensemble, il n'est pas garanti que nous remporterons chaque lutte; mais si on ne se bat pas pour la justice, je peux vous garantir que nous perdrons, a-t-il ajouté. Pour réaliser des gains, les

travailleurs doivent se mobiliser. Nous devons rassembler tout le monde.»

Une célébration des contributions remarquables au mouvement syndical de Leo Gerard et Carol Landry aura lieu le 26 octobre à l'hôtel Sheraton Centre à Toronto. Pour plus d'informations, visitez www.mercileoetcarol.ca. ■

LE LOCKOUT À L'ALUMINERIE de Bécancour a pris fin le 2 juillet dernier lorsque les travailleurs et travailleuses réunis en assemblée générale ont accepté dans une proportion de 79,77% la dernière proposition de l'employeur pour un contrat de 6 ans.

«Je suis fier de chacun des travailleurs et travailleuses, de la lutte qu'ils ont menée pour préserver des emplois, des principes de base comme l'ancienneté et leurs

conditions de travail, avec l'appui de plus de 500 organisations syndicales à travers le Québec et même au Canada et aux États-Unis. La résistance des membres, leur résilience, la

solidarité des syndiqués à travers le Québec, ont permis de regagner du terrain par rapport à la précédente offre de mars. L'ancienneté dans les mouvements de main-d'œuvre

«Je suis fier de chacun des travailleurs et travailleuses, de la lutte qu'ils ont menée pour préserver des emplois, des principes de base comme l'ancienneté et leurs conditions de travail».

– Clément Masse



Droits, dignes et

est respectée dans cette dernière convention, l'employeur ne pourra plus offrir des postes à des personnes extérieures à l'usine sans les offrir au préalable à des syndiqués», a expliqué le président de la section locale 9700, Clément Masse.

Sitôt l'assemblée générale terminée, ce dernier a annoncé sa démission du poste de président, puisqu'il ne se sentait pas à l'aise d'appliquer la convention ratifiée, qui n'avait pas fait l'objet d'une négociation en bonne et due forme.

L'exécutif syndical a déploré l'entêtement de la compagnie, tout au long du conflit à rejeter du revers de la main toute négociation constructive. Le retour au travail s'est amorcé le vendredi 26 juillet pour les 80 premiers entrés, mais il faudra attendre environ 8 mois avant que l'ensemble des syndiqués retournent à l'aluminerie.

Plusieurs facteurs ont eu pour effet de faire prolonger ce lockout amorcé le 11 janvier 2018. Les faibles prix de l'aluminium ont rendu moins alléchant le redémarrage de l'usine. Mais surtout, le contrat d'hydroélectricité, qui considère un lockout comme un cas de force majeure, a permis à ABI de se soustraire à ses obligations et d'éviter de payer pour l'ensemble du bloc d'électricité qui lui est réservé.

Le contrat d'hydroélectricité, qui considère un lockout comme un cas de force majeure, a permis à ABI de se soustraire à ses obligations.

«Si Alcoa et Rio Tinto avaient dû payer pour tout le bloc d'électricité, ce conflit n'aurait certainement pas duré aussi longtemps. Le rôle joué par le premier ministre est aussi désolant. Alors qu'il a promis son appui en campagne électorale, ses déclarations des derniers mois ont conforté la compagnie dans son refus de négocier. Il a sur la conscience des pertes de bons emplois dans la région. Il faudra revoir les fameux contrats d'électricité que le premier ministre qualifiait de 'stuff de junior' pour s'assurer de meilleures retombées économiques en échange des tarifs avantageux aux alumineries. Les Québécois ne doivent plus jamais avoir à payer la note pour les lockouts de ces multinationales», a souligné le directeur

québécois des Métallos, Alain Croteau.

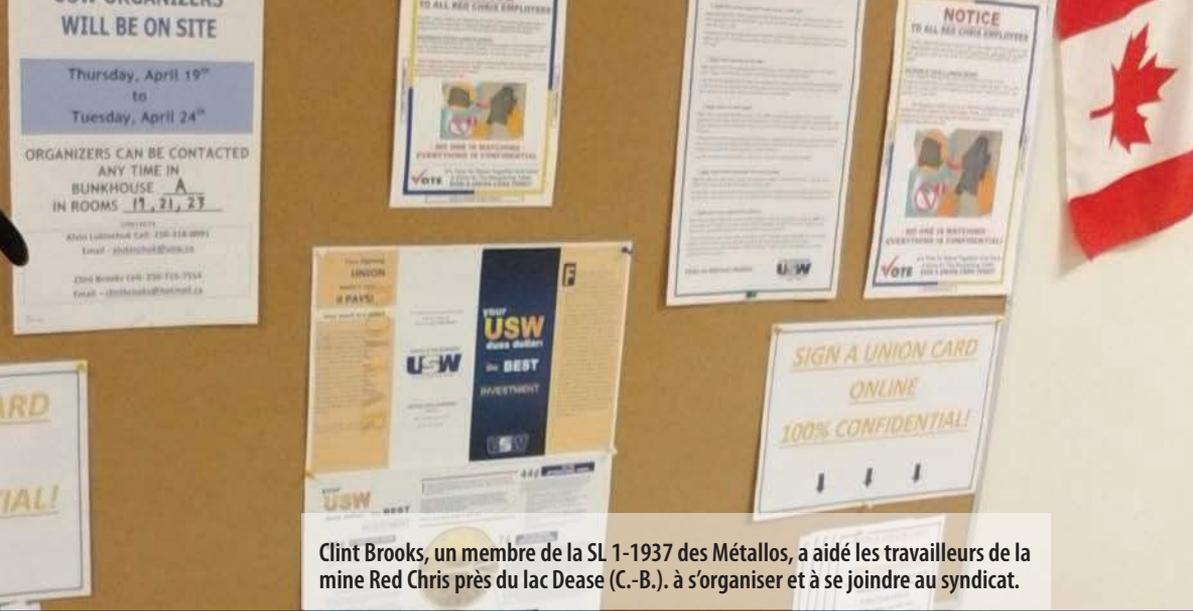
L'adjoint au directeur québécois des Métallos, Dominic Lemieux, souligne quant à lui l'extraordinaire solidarité dont ont fait preuve des syndiqués de partout au Québec, toutes allégeances confondues. «On ne peut gagner toutes les batailles, mais on perd certainement celles qu'on ne mène pas. Dans ce cas-ci, les syndiqués d'ABI peuvent avoir la tête haute, ils se sont bien battus. Le résultat n'est pas ce qu'ils auraient souhaité, mais il est mieux que ce que l'employeur a plus tôt tenté de leur rentrer dans la gorge. Les employeurs vont y penser à deux fois avant de décréter un lockout et de se priver de revenus», a-t-il fait valoir. ■

«Le rôle joué par le premier ministre est désolant. Ses déclarations des derniers mois ont conforté la compagnie dans son refus de négocier. Il a sur la conscience des pertes de bons emplois dans la région».

– Alain Croteau

solidaires jusqu'au bout

Fin du lockout chez ABI



Clint Brooks, un membre de la SL 1-1937 des Métallos, a aidé les travailleurs de la mine Red Chris près du lac Dease (C.-B.) à s'organiser et à se joindre au syndicat.

Recrutement fructueux dans l'Ouest canadien

LES MÉTALLOS du District 3 ont récemment grossi leurs rangs en recrutant 700 travailleuses et travailleurs dans le cadre de plusieurs campagnes de syndicalisation en Colombie-Britannique et Saskatchewan.

À la mine Red Chris près du lac Dease (C.-B.), plus de 330 travailleurs se sont ralliés à la SL 1-1937. À titre de syndicat minier du Canada, les Métallos œuvrent au premier plan, veillant à ce que les mineurs obtiennent des gains à la table de négociation et les meilleures protections possible en santé et sécurité. Cet excellent bilan incite un nombre croissant d'employés des mines à devenir membres de notre syndicat.

«L'industrie minière est un moteur économique extrêmement important de notre pays grâce au dur travail des mineurs. Nous sommes fiers d'élargir nos rangs et nous veillerons à donner l'occasion aux mineurs non syndiqués d'autres minières de se joindre à notre syndicat et d'améliorer leur vie professionnelle», a indiqué le

directeur du District 3 Stephen Hunt.

La SL 2009 a remporté plusieurs campagnes, obtenant des accreditations syndicales aux installations de Terrapure Environmental à North Vancouver, Delta et Prince George (C.-B.).

Un autre effort de recrutement de la SL 1-417 des Métallos à Kamloops (C.-B.) a connu du succès : quelque 100 travailleuses et travailleurs au centre de soins communautaires Active Care ont choisi d'adhérer aux Métallos.

À Prince George (C.-B.), 30 employés de Northwest Wood Treaters sont devenus des Métallos et de fiers membres de la SL 1-2017.

«Ces victoires témoignent de la force de nos sections locales. Ensemble, elles veulent améliorer la vie des travailleurs et résidents de leurs localités. Elles contribuent à renforcer notre syndicat diversifié, qui lutte pour toute la population ouvrière», a ajouté Stephen Hunt.

En Saskatchewan, les Métallos

demeurent le syndicat de choix des travailleuses et travailleurs du taxi désirant être traités équitablement, travailler dans des conditions sécuritaires et s'assurer un meilleur avenir.

Cent soixante-quinze travailleurs de l'application de taxis RIIDE en Saskatoon sont les plus récentes recrues du syndicat. Malgré les dires de l'employeur qu'ils ne sont pas des employés, le syndicat a remporté cette campagne inédite. Ils se rallient aux chauffeurs de Comfort Cabs et de United/Blue Line comme membres de la SL 2014 des Métallos.

«Parce que les temps et la technologie changent nos vies, un nombre accru de travailleuses et travailleurs se retrouvent dans des postes vulnérables où leurs droits à ce titre font régulièrement l'objet de violations et où leur travail n'est pas respecté. La solution à ces défis consiste à s'organiser, se syndiquer et négocier collectivement. Le Syndicat des Métallos fait œuvre de pionnier dans ce domaine», a conclu le directeur. ■

Refus de manipuler le bois faisant l'objet de la grève

La Commission des relations de travail de la C.-B. rend une décision favorable aux Métallos

PLUS DE 2 600 MEMBRES

de la SL 1-1937 des Métallos chez Western Forest Products (WFP) sur l'île de Vancouver ont débrayé le 1^{er} juillet afin d'empêcher la compagnie de réduire leurs pensions, leurs droits d'ancienneté et leur assurance-invalidité de longue durée.

Selon les rapports financiers de WFP de 2017 et 2018, l'entreprise a réalisé des ventes de plus d'un milliard de dollars et des bénéfices nets de 74,4 millions et 69,2 millions respectivement. De plus, le salaire du directeur général a augmenté de 1,5 million en 2015 à 2 millions en 2017, et celui du vice-président de 500 000 \$ en 2015 à 1,2 million en 2017.

En dépit de cette réalité, WFP a décidé de s'en prendre à ses propres employés en tentant d'instaurer un système de paye à deux vitesses pour les recrues, éliminant le régime de retraite actuel et demandant la réduction du nombre de clauses de la convention collective qui ont été

négociées et acceptées au fil des décennies.

Le mois dernier, les Métallos et la Fédération des travailleuses et travailleurs de la C.-B. ont annoncé un «édit formel» concernant Western Forest Products, ce qui constitue une importante escalade dans ce conflit initié par l'employeur : tous les syndicats affiliés à la fédération refuseront de manipuler les produits de WFP. Plus particulièrement, le refus des travailleurs des syndicats maritimes de s'occuper de la manutention de l'approvisionnement en bois et

aux produits finis signifie que les produits de l'entreprise vont rester dormants.

Peu après l'annonce, WFP a déposé une contestation de l'édit formel auprès de la Commission des relations de travail, et a perdu.

La SL 1-1937 des Métallos continuera d'exiger une convention collective équitable garantissant aux travailleurs qu'ils seront traités avec respect, que WFP les fera bénéficier de son succès et que les avantages obtenus lors de négociations précédentes seront protégés. ■



Des membres de la SL 1-1937 sur la ligne de piquetage à la scierie Duke Point de WFP à Nanaimo (C.-B.). Le chef du NPD Jagmeet Singh a manifesté sa solidarité aux membres en août dernier.

SANTÉ ET SÉCURITÉ : les Métallos sont solidaires

Les membres de la SL 7085 résistent aux attaques de Glencore.



FORTS DE L'APPUI

d'alliés locaux et internationaux, des Métallos du Nouveau-Brunswick résistent aux attaques de la multinationale Glencore contre leurs normes de santé et de sécurité.

Le 24 avril, 280 membres de la SL 7085 ont été mis en lockout à la fonderie Brunswick de Belledune après avoir rejeté la demande de concessions de Glencore compromettant leur sécurité au travail.

Reconnue pour son passé honteux de négociations à la baisse à la fonderie, Glencore réclamait l'élimination des seuls représentants syndicaux à plein temps : le président et le responsable de la santé et de la sécurité.

«La direction a présenté une série interminable de demandes de concession et a menacé l'avenir de notre usine et de nos emplois à maintes reprises, a déclaré Bart Dempsey, président de la SL 7085.

«Nous avons fait tous les compromis possibles pour collaborer avec l'entreprise, accepté des gels de salaires et des concessions de 20 millions de dollars et même battu des records de production, ce qui ne lui semble pas suffisant.

«Glencore veut maintenant nous retirer des protections en santé et



En guise de soutien aux lockoutés de la fonderie Brunswick à Belledune, un rassemblement de solidarité communautaire a eu lieu le 4 juin, et les Métallos chez Glencore au Québec et en Ontario ont porté des autocollants de solidarité sur leurs casques de protection (photo en médaillon).

sécurité que ses autres employés canadiens tiennent pour acquises.»

Le traitement du plomb, de l'argent et d'autres métaux dans la fonderie est un travail extrêmement dangereux. La main-d'œuvre est exposée à de nombreux produits chimiques et cancérigènes et doit subir régulièrement des analyses sanguines pour le plomb et d'autres métaux. Visiblement, des représentants syndicaux à temps plein dans l'usine s'imposent.

Les membres ont reçu du soutien considérable pendant le lockout, notamment sous forme d'un rassemblement de solidarité en juin auquel ont assisté des centaines de résidents et dirigeants communautaires.

Des Métallos aux installations de Glencore au Québec et en Ontario

ont porté des autocollants au travail en guise de solidarité avec leurs consœurs et confrères du Nouveau-Brunswick.

En mai, une délégation de la SL 7085 a assisté à l'assemblée annuelle des actionnaires de Glencore en Suisse afin de contester les attaques de l'employeur contre la santé et la sécurité. La délégation a reçu l'appui d'IndustriALL, la fédération syndicale internationale qui représente plus de 50 millions de travailleurs, y compris des Métallos.

Une pétition en ligne du syndicat invitant Glencore à mettre fin au lockout et à négocier une convention équitable a également reçu du soutien à l'échelle nationale et internationale. ■

www.metallos.ca/glencoresolidarite

Mettons fin au carnage

La Nouvelle-Écosse ignore les leçons de Westray

SELON LE DIRECTEUR du District 6 des Métallos, Marty Warren, les nouvelles de cet été indiquant que la Nouvelle-Écosse ne signale pas les accidents mortels dans la province constituent une insulte aux familles sur qui pèse toujours le fardeau du désastre minier de 1992 à la mine Westray.

«Les leçons de Westray sont perdues quand le directeur général de la santé et de la sécurité au travail de la province peut sérieusement dire qu'il ne sert à rien d'informer le public des accidents mortels au travail», a déclaré Marty Warren.

«Personne, en particulier les familles, ne devrait avoir à déposer une demande d'accès à l'information pour connaître les détails de la mort d'un proche.»

Malgré ces nouvelles troublantes de la Nouvelle-Écosse, la campagne des Métallos *Mettons fin au carnage, Appliquons la loi*

continue d'influencer la façon dont les accidents mortels font l'objet d'enquêtes et de poursuites.

Accusations criminelles en C.-B.

En C.-B., il a fallu 10 ans pour que des accusations criminelles soient finalement portées contre Peter Kiewit Sons (Kiewit Construction) relativement à la mort en 2009 de Sam Fitzpatrick, 24 ans, qui a été écrasé par un rocher sur un chantier de la baie Toba.

Le père de Sam, Brian Fitzpatrick, a travaillé avec les Métallos dans le cadre de leur campagne et de sa propre quête de justice, mais il est décédé avant le dépôt des accusations.

«Je ne me sens plus seul, sachant que les Métallos luttent avec acharnement, non seulement pour les familles qui ont perdu des êtres chers, mais pour l'avenir de tous les travailleurs», a fait valoir Brian avant son décès inattendu en 2017.

Entretiens, les sept années de lutte du syndicat pour la justice à la suite d'explosions mortelles à deux scieries dans le nord de la C.-B. ont abouti à un nouvel examen de la mauvaise gestion de WorkSafeBC des désastres survenus en 2012 chez Babine Forest Products et Lakeland Mills.

Formation pour policiers

Les Métallos ont rencontré des représentants du ministère fédéral de la Justice, de la GRC et d'autres responsables afin qu'une formation en ligne soit donnée à tous les policiers quant à la façon d'enquêter sur les décès et les blessures au travail sous un angle criminel.

«Nous commençons à récolter le fruit de nos efforts, mais tant que les employeurs continueront d'échapper aux poursuites, nous poursuivrons notre campagne», a souligné le directeur de l'Ouest canadien du syndicat, Stephen Hunt. ■

Photo : Prince George Citizen



En 2014, les Métallos et des alliés ont manifesté, réclamant une enquête publique sur une précédente enquête bâclée à la suite d'explosions mortelles survenues à deux scieries en C.-B. en 2012.



Trahison libérale sur les droits de la personne *Les Métallos démissionnent d'un organe consultatif sur la responsabilité des entreprises.*

LE SYNDICAT DES MÉTALLOS

et 10 autres organisations ont démissionné d'un organe consultatif qui devait conseiller le gouvernement libéral sur un plan visant à assurer que les entreprises canadiennes à l'étranger se conduisent de manière responsable.

La raison? En janvier 2018, le gouvernement fédéral a rompu sa promesse chaudement accueillie de nommer un ombudsman indépendant doté du pouvoir d'enquêter sur le comportement des entreprises à l'étranger, en majorité des minières et dans le secteur du vêtement.

Depuis des années, des entreprises canadiennes sont associées à de graves violations des droits de la personne, des actes de violence et même des meurtres, mais elles sont protégées par un système qui compte sur les initiatives volontaires des industries pour autoriser des enquêtes sur les droits de la personne.

Selon l'annonce faite en 2018, le gouvernement libéral aurait habilité un ombudsman canadien à mener des enquêtes crédibles en exigeant la soumission de

documents et en assignant des témoins à comparaître. Les Métallos ont appuyé la promesse, comme tous les membres du Réseau canadien sur la reddition de compte des entreprises.

En plus de l'ombudsman, le gouvernement annonçait la création d'un organe consultatif multilatéral pour conseiller le gouvernement sur les «lois, politiques et pratiques concernant les droits de la personne et ceux des entreprises, et une conduite responsable de ces dernières».

Ce fut un grand jour, complet avec séances photo, où le ministre du Commerce international de l'époque, François-Philippe Champagne, a déclaré : «Nous voulons que l'ombudsman possède tous les outils et ressources pour effectuer ces enquêtes».

Le ministre a mentionné que son bureau se concentrerait d'abord sur les secteurs minier, pétrolier, gazier et du vêtement, et inclurait d'autres secteurs commerciaux en moins d'un an.

Une année s'est écoulée, puis, en avril 2019, le gouvernement

a procédé à la nomination d'une personne chargée uniquement de conseiller le ministre, sans pouvoir d'enquête.

Le ministre a indiqué aux membres du conseil de l'organe consultatif que cette décision serait réexaminée. Plusieurs mois ont passé sans aucun réexamen ni aucun engagement à cet égard. C'est pourquoi tous les groupes de défense des droits de la personne et des droits des travailleurs ont démissionné.

«Faire partie d'un organe consultatif servant uniquement de "forum de bavardage" et qui n'agit pas concrètement ne nous intéresse pas ni ne nous a jamais intéressés», a expliqué le directeur national des Métallos Ken Neumann dans la lettre de démission du syndicat au ministre Jim Carr. «L'échec de votre gouvernement à respecter son engagement envers un ombudsman indépendant doté de réels pouvoirs d'enquête constitue un abus de confiance.»

Au moment de mettre sous presse, il était peu probable que le gouvernement nomme un ombudsman et lui confère de tels pouvoirs. ■

Les Métallos appuient les revendications de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées

LES MÉTALLOS demandent à tous les ordres de gouvernement de prendre des mesures concrètes à l'égard du rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Publié le 3 juin, le rapport reconnaît le racisme systémique, le colonialisme et les préjugés sexistes au Canada comme étant les causes des niveaux extrêmes de violence qu'ont subis les femmes, les filles et les personnes LGBTQ+ et bispirituelles autochtones.

Le rapport documente les violations historiques et continues des droits des peuples autochtones par le Canada et la façon dont les actions et l'inaction des gouvernements ont déprécié les femmes autochtones et les ont éloignées de rôles clés dans la gouvernance et la gestion communautaires.

Le rapport comprend 231 «appels à la justice» visant à protéger les femmes, les filles et les personnes LGBTQ+ et bispirituelles autoch-

tones, à mettre fin à la violence à leur endroit et à promouvoir leur égalité réelle.

«Le rapport rend hommage aux histoires déchirantes des familles endeuillées et aux mesures efficaces que des organisations et des communautés autochtones ont prises afin de se protéger, de guérir et de grandir, a déclaré Ken Neumann, directeur national des Métallos.

«Le rapport le dit sans équivoque : il s'agit de déni de droits et non de besoins insatisfaits. Les gouvernements du Canada doivent respecter leurs obligations aux termes des lois canadiennes et accords internationaux.»

Les Métallos soulignent l'importance de la réconciliation comme enjeu dans leur programme d'action politique. Le syndicat s'est aussi engagé à consulter les comités nationaux de la condition féminine et des Métallos autochtones, des organisations de femmes autochtones et d'autres

alliés pour s'assurer que ses pratiques contribuent à contrer la violence sexiste.

«Il y va de notre responsabilité de réfléchir à la façon dont nous pouvons contribuer aux solutions que propose l'Enquête nationale», a souligné Ken Neumann.

Que peuvent faire les Métallos?

- ✓ Tenir tous les gouvernements responsables de la mise en œuvre des appels à la justice de l'Enquête nationale.
- ✓ S'opposer à la violence contre les femmes, les filles et les personnes LGBTQ+ et bispirituelles autochtones.
- ✓ Apprendre la véritable histoire du Canada et l'histoire autochtone. Célébrer l'histoire et les cultures des peuples autochtones et reconnaître l'importance de la terre sur laquelle ils vivent.
- ✓ Promouvoir la sécurité des femmes, des filles et des personnes LGBTQ+ et bispirituelles autochtones et respecter leur droit à déterminer leurs solutions. ■



UN APPEL À LA JUSTICE